

Projet d'actions des professeures documentalistes

Ebauche de la politique documentaire de la Cité scolaire de Font-Romeu

Différents textes parus depuis 2014 confirment que le professeur documentaliste est un enseignant à part entière et un acteur incontournable, tant sur le plan pédagogique que sur ceux de l'information, de la communication et de l'accès à la culture.

A la rentrée 2017, la circulaire N°2017-051 du 28 mars 2017 (BOEN N°13 du 30 mars 2017) relative aux missions des professeurs documentalistes s'applique. Ce texte indique que le professeur documentaliste a des « missions spécifiques » et notamment qu'il a la « responsabilité du Centre de Documentation et d'Information (CDI) ».

Conformément à ce texte, les missions des professeurs documentalistes s'organisent autour de trois axes.

Le Projet d'actions annuel des professeures documentalistes **s'inscrit dans la politique documentaire, le projet d'établissement et le projet académique**. Toutes nos séances pédagogiques sont construites en fonction du référentiel des compétences documentaires collège et lycée que nous utilisons, conformément à la réflexion menée en réunion de bassins des professeurs documentalistes.

Axe 1 : un enseignement en information-documentation

« Le professeur documentaliste, enseignant et maître d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias »

Cours d'information-documentation : progression annuelle

Collège

Lycée

Module 1 : Le lieu CDI

En 6^{ème} : les premières séances permettent aux élèves de connaître et utiliser les différents espaces d'un nouveau lieu d'apprentissage : notions de classement, de cote, de fiction, de documentaire.

En 3^{ème} Prépa Métiers : visite du CDI et rappels sur les différents types de classements en fonction des supports et des espaces.

En 2^{de} : rappels sur les différents classements par espaces pour mieux connaître son environnement informationnel immédiat : le centre de ressources du lycée.

Module 2 : Recherche documentaire

En 6^{ème} : questionnement, utilisation du portail documentaire (E-sidoc) et des moteurs de recherche, recherche de documents dans l'espace CDI, tri des documents, prise de notes et restitution des informations collectées.
Thèmes de recherche en lien avec le contenu des livres du 9^{ème} Défi Lecture CM1/CM2/6^{ème}

En 3^{ème} Prépa Métiers : méthodologie de la recherche documentaire appliquée à l'orientation et à la recherche d'informations sur les métiers observés pendant les stages.

En 2^{de} : méthodologie de la recherche documentaire à travers les étapes : cerner le sujet, chercher et trier des documents, trouver l'information dans le document, restituer en fonction de la production demandée.

Thèmes de recherches autour de l'orientation et des programmes disciplinaires.

Module 3 : lecture

En 6^{ème} : Organisation du **9ème Défi Lecture CM1/CM2/6^{ème}** des Hauts Cantons : séances autour de la lecture en français et en information-documentation.

En 5^{ème} 1, 2, 3 et 4^{ème} 1, 2 et 3 : **Défi lecture autour des maths**. Les élèves doivent lire une sélection et répondre ensuite à des questions. En bonus, un prix sera aussi attribué à ceux qui participeront à la création d'une œuvre d'art en lien avec les livres (sculpture, collage, photo ...)
Projet interdisciplinaire Mme Abrate L, Mme Cullell H, Mme Béjaud S, Mme Barba E.

En 2de : utilisation du portail documentaire E-sidoc pour rechercher des livres de fictions et rédiger des médiagraphies.

Module 4 : Education aux médias

En 6^{ème} et en 3^{ème} Prépa Métiers : découverte de la diversité de la presse écrite, travail sur la Webradio, utilisation de l'outil informatique, de l'ENT et du réseau du collège.

Visa pour l'image 3°1 et 3°4 : projet interdisciplinaire Mme Basso, Mme Begny et Mme Jany : réalisation d'un diaporama par classe avec des photos légendées prises par chaque élève.

En 2de : se situer dans un environnement médiatique, travail à partir et sur les principaux médias : radio, journaux, réseaux sociaux en ligne. Construction d'une culture médiatique et informationnelle, résumé d'articles d'actualité, réactions à l'actualité à l'écrit et à l'oral. Webradio.

Visa pour l'image avec les 2°4 : projet interdisciplinaire M. Giovannetti, Mme Hallier et Mme Barba.

Information-documentation : actions interdisciplinaires

Formation à la recherche documentaire

Formation réseau et Internet auprès des collégiens et des lycéens.

Formations ponctuelles aux étapes de la recherche documentaire en fonction des besoins des collégiens. En 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} en partenariat avec un professeur de français.

Orientation en 3^{ème} et 3^{ème} Prépa Métiers : aide méthodologique pour la réalisation du rapport de stage et la préparation à l'oral qui fait partie de l'épreuve obligatoire du brevet.

Mise en place d'une aide à la constitution d'un dossier d'Histoire des Arts (HIDA) pour les élèves volontaires qui souhaiteront le présenter à l'oral. Projet en partenariat avec Mme Mezouari, professeur d'éducation musicale.

Formation à la recherche avec GPO2 collège, les sites Internet CIDJ et Onisep.

Au lycée : Accueil des élèves et aide ponctuelle pour les lycéens.

Education aux médias

- Semaine de la presse à l'école : kiosque, séances pédagogiques autour de la diversité de la presse écrite et des médias,
- Relancer le Club Médias (Webradio et éventuellement Journal).
- Reconduction de l'action Webradio au collège et au lycée.

Formation des Délégués élèves 6^{ème} : utilisation de la webradio pour rendre compte des informations récoltées sur les rôles et fonctions des personnels de l'établissement.

En 2^{de}, en information-documentation, l'éducation aux médias et le fil conducteur de l'année avec l'objectif général « s'informer pour informer ».

Education à l'orientation

Suppression progressive du Kiosque Onisep avec les ressources papier qui ne sont pas toujours aussi actualisées que les ressources en ligne. Achat de GPO2 Collège et GPO2 Lycée intégrés dans l'ENT.

Formation à l'orientation en 3^{ème} et 3^{ème} Prépa Métiers. Présentation du Kiosque Onisep et de GPO2 Collège. Séances en relation avec la Vie scolaire, les PP et la PSY EN.

Travail au 2^{ème} trimestre sur le projet d'orientation de l'élève en lien avec le PP et la PSY EN. Rédaction d'un dossier, utilisations des ressources disponibles au CDI, GPO3 Lycée et recherches d'informations en ligne.

Axe 2 : le CDI, un centre de ressources organisé

« Le professeur documentaliste maître d'œuvre de l'organisation des ressources documentaires de l'établissement et de leur mise à disposition »

Accueil

Tous les membres de la communauté éducative y sont accueillis pendant le temps scolaire.

Le CDI reste ouvert, même quand les professeurs documentalistes sont en séance pédagogique.

Sur les 40 heures 30 d'ouverture hebdomadaires, 18 heures sont consacrées aux classes de 6^{ème}, 3^{ème} Prépa Métiers et 2^{de} ; deux créneaux sont pris par deux classes en même temps et la salle multimédia est souvent utilisée en plus du CDI.

Les professeurs documentalistes inscrivent les collégiens pendant les heures d'études, pour effectuer des recherches, leurs devoirs ou lire.

Gestion

Missions de gestion

Le rôle pédagogique du professeur documentaliste, ainsi que ses missions d'information et de communication, ne pourraient être menées correctement sans un travail de gestion :

- travail d'**indexation**, de **saisie**, de **veille documentaire** ; de **gestion des prêts**, de **rangement**, d'**entretien des documents** (couverture et réparation des livres) et d'**inventaire**,
- mise à disposition des documents pour tous les élèves et les personnels de l'établissement.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h00 - 17h00,

(30 minutes de fermeture pour le déjeuner)

Mardi : 8h00 - 17h00,

Mercredi : 8h00 - 12h30,

Jeudi : 8h00 - 17h00

Vendredi : 8h00 - 17h00

(30 minutes de fermeture pour le déjeuner)

Budget

Le budget du CDI en 2022 voté en Conseil d'Administration était de 2 500 € au départ. Le montant des documents facturés pour documents non rendus ou dégradés payés par les familles qui doit être ajouté à la ligne budgétaire du CDI n'est pas encore connu à ce jour.

Le montant des abonnements pédagogiques est sur une ligne budgétaire différente et représente 2 216,20 €.

Politique d'acquisition

Les acquisitions se font en fonction des projets en relation avec les programmes et les suggestions de collègues de discipline. La liste des abonnements a également été modifiée en fonction des pratiques de lecture des élèves.

Politique documentaire et volet numérique

A ce jour, à notre connaissance, aucune concertation n'a été mise en place pour élaborer la politique documentaire de l'établissement qui dépasse la seule politique d'acquisition des ressources pour le CDI et doit comprendre le volet numérique. Nous souhaiterions participer à la mise en place de cette réflexion.

Communication

Le site Internet de l'établissement

En tant que professionnel de l'information et de la communication, le professeur documentaliste est un acteur privilégié dans la communication. Nous mettons l'accent sur :

- le développement et l'incitation à l'utilisation du site internet de l'établissement ;
- la mise à jour du site Internet. Depuis septembre 2020 Mme Jany est l'enseignante webmestre du site Internet. Le site Internet de la cité scolaire a migré vers l'ENT au 1^{er} septembre 2022.

Affichage – Diffusion des informations

Nous essayons de diffuser au maximum les informations d'actualités, de nouveautés ou d'événements via un panneau d'affichage à l'entrée du CDI et surtout par courriel. Projet de communication numérique à mettre en place pour indiquer les nouveautés et animations disponibles au CDI.

Réseaux internes et externes

- Participation aux *Conseils pédagogiques*,
- *Formation des délégués 6^{ème}* : projet en partenariat avec Mme Grau, CPE et Mme Jany,
- *Liens avec le collège Cerdanya de Bourg-Madame et les écoles* : 9^{ème} Défi Lecture CM1/CM2/6^{ème} et liaison 3^{ème}/2^{de}.
- *Travail en bassin de professeurs documentalistes* : harmonisation des pratiques et actualisation des connaissances. Les réunions de bassin ont été relancées depuis janvier 2022. Les animateurs, dont Mme Jany fait partie pour le bassin de Prades, devraient être convoqués en début et en fin d'année scolaire pour réactiver l'animation du réseau des animateurs de bassin.

Axe 3 : ouverture culturelle, sociale et citoyenne

« Le professeur documentaliste acteur de l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel »

Incitation à la lecture

- Actions menées dans les classes avec les enseignants de français au collège et de lettres au lycée.
- **Organisation du Prix Manga Sensei Collège/Lycée**

Sélection de contes (6^{ème}), de récits d'aventures (5^{ème}) et de livres de littérature avec les enseignants de français.

Valorisation du fonds de littérature classique avec les enseignants de lettres.

Relations inter-établissements

Liaison école/collège : accueil des élèves de CM2 afin de les familiariser avec les lieux,
9^{ème} Défi Lecture CM1/CM2/6^{ème} des Hauts-Cantons : écoles de Bolquère, Bourg-Madame, Estavar, Font-Romeu, Latour de Carol, Matemale, Osséja, Saillagouse, Saint-Pierre-dels-Forcats et Targassonne et collège de Bourg-Madame.

Liaison 3^{ème}/2de : à construire avec le collège de Bourg-Madame pour accueillir les élèves de Bourg-Madame au lycée général et professionnel.

Développer les pratiques culturelles des élèves

Le CDI est un espace privilégié de rencontres avec la culture dans un établissement géographiquement « isolé ». Diverses actions sont mises en place :

- **30 abonnements à des périodiques dans un but pédagogique ou pour la lecture-loisir** ;
- **Club Théâtre Collège**: projet de rencontres théâtrales entre les troupes des collèges de Font-Romeu et de Bourg-Madame en fin d'année ;
- **Affichage des animations culturelles** proposées en Cerdagne : Saison Cerdane...
- **Le club médias** permet l'expression écrite (Journal L'écureuil) et orale (Altiweb Radio) autour des événements et animations organisés dans l'établissement ;
- **Le Ciné-club collège** : pour les élèves volontaires du collège avec Mme Barba ;

Favoriser les échanges avec l'extérieur

Divers animations et projets répondent à cette nécessité d'ouverture sur l'environnement local et régional, voire national et international :

- **Sorties Théâtre pour les collégiens** en lien avec la Saison cerdane et la Communauté des communes Pyrénées-Cerdagne ;
- **Encadrement lors de sorties et voyages scolaires** ;
- **Actualisation du site Internet de l'établissement** ;
- Le portail documentaire E-sidoc permet d'effectuer des recherches documentaires à distance via le site internet du lycée.

Animations culturelles

Le CDI se doit d'être un espace de vie et de découvertes. Tout au long de l'année, des animations seront proposées au CDI ou ailleurs dans l'établissement, afin d'**éveiller la curiosité des élèves** et de **mettre en valeur le fonds documentaire** : journée des droits de l'enfant, Printemps des poètes, kiosque lors de la Semaine de la presse, Semaine du Développement Durable...

Des Expositions temporaires seront imprimées pour constituer un fonds qui sera exploité en fonction des besoins des enseignants ou pour illustrer des projets, en lien avec des projets ou des aspects du programme.

Formation continue

Nous actualisons régulièrement nos connaissances sur nos missions et les contenus disciplinaires de l'information documentation et de l'éducation aux médias (inscription cette année à la formation du PAF) :

- Littérature Jeunesse et Collège au cinéma (E. Barba) ;
- Education aux médias (F. Jany) ;
- Nous participerons aux réunions de bassin des professeurs documentalistes de Prades/Perpignan Nord si elles sont réactivées. Mme Jany est animatrice du bassin de Prades.

Annexes :

- *Annexe 1 : Les missions des professeurs documentalistes (BOEN N°13 du 30 mars 2017) ;*
- *Annexe 2 : Fiche action Lire, écrire, être acteur et spectateur au collège ;*
- *Annexe 3 : Fiche action Club Théâtre collège ;*
- *Annexe 4 : Fiche action 9^{ème} Défi Lecture CM1/CM2/6^{ème} ;*
- *Annexe 5 : Fiche action Prix Manga Sensei ;*
- *Annexe 6 : Fiche action Rencontres théâtrales ;*
- *Annexe 7 : Fiche action Théâtre au collège PDEAC 6°1 ;*
- *Annexe 8 : Fiche action Club Médias ;*
- *Annexe 9 : Fiche action Ciné-club Collège ;*
- *Annexe 10 : Fiche action Orientation Collège ;*
- *Annexe 11 : Fiche action Orientation Lycée ;*
- *Annexe 12 : Fiche action Projet PNR – Formation Eco-délégués*
- *Annexe 13 : Fiche action Défi lecture autour des maths.*

Elsa BARBA et Florence JANY,
Le 20/10/2022

Annexe 1 : Les missions des professeurs documentalistes (BOEN N°13 du 30 mars 2017)

Les missions des professeurs documentalistes

NOR : MENE1708402C
circulaire n° 2017-051 du 28-3-2017
MENESR - DGESCO A

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux chefs d'établissement

Cette circulaire abroge la circulaire n° 86-123 du 13 mars 1986 définissant les missions des « personnels exerçant dans les CDI », B.O. n° 12 du 27 mars 1986.

Conformément à l'arrêté du 1er juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, les professeurs documentalistes exercent leur activité dans l'établissement scolaire au sein d'une équipe pédagogique et éducative dont ils sont les membres à part entière. À ce titre, ils partagent les missions communes à tous les professeurs et personnels d'éducation. Ils ont également des missions spécifiques. Ils ont la responsabilité du centre de documentation et d'information (CDI), lieu de formation, de lecture, de culture et d'accès à l'information. Ils forment tous les élèves à l'information documentation et contribuent à leur formation en matière d'éducation aux médias et à l'information.

L'existence du Capes de documentation depuis 1989, le développement de la société de l'information et l'évolution des pratiques sociales en matière de communication ainsi que l'essor du numérique imposent de renforcer et d'actualiser la mission pédagogique du professeur documentaliste.

Il convient donc de définir avec précision les missions des professeurs documentalistes qui se déclinent en 3 axes : le professeur documentaliste est enseignant et maître d'œuvre de l'acquisition par les élèves d'une culture de l'information et des médias, maître d'œuvre de l'organisation des ressources pédagogiques et documentaires de l'établissement et de leur mise à disposition, et il est acteur de l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel.

1- Le professeur documentaliste, enseignant et maître d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias

La mission du professeur documentaliste est pédagogique et éducative. Par son expertise dans le champ des sciences de l'information et de la communication (Sic), il contribue aux enseignements et dispositifs permettant l'acquisition d'une culture et d'une maîtrise de l'information par tous les élèves. Son enseignement s'inscrit dans une progression des apprentissages de la classe de sixième à la classe de terminale, dans la voie générale, technologique et professionnelle. En diversifiant les ressources, les méthodes et les outils, il contribue au développement de l'esprit critique face aux sources de connaissance et d'information. Il prend en compte l'évolution des pratiques informationnelles des élèves et inscrit son action dans le cadre de l'éducation aux médias et à l'information.

Le professeur documentaliste peut intervenir seul auprès des élèves dans des formations, des activités pédagogiques et d'enseignement, mais également de médiation documentaire, ainsi que dans le cadre de co-enseignements, notamment pour que les apprentissages prennent en compte l'éducation aux médias et à l'information. Les évolutions du collège, du lycée général, technologique ou professionnel, en lien avec les enjeux de l'éducation aux médias et à l'information, de l'orientation et des parcours des élèves, nécessitent une pédagogie favorisant l'autonomie, l'initiative et le travail collaboratif des élèves, autant que la personnalisation des apprentissages, l'interdisciplinarité et l'usage des technologies de l'information et de la communication. Le professeur documentaliste participe aux travaux disciplinaires ou interdisciplinaires qui font appel en particulier à la recherche et à la maîtrise de l'information. Il accompagne la production d'un travail personnel d'un élève ou d'un groupe d'élèves et les aide dans leur accès à l'autonomie. Il est au cœur de la conception et de la mise en œuvre des activités organisées dans le cadre de la semaine de la presse et des médias à l'école.

Le professeur documentaliste contribue à l'acquisition par les élèves des connaissances et des compétences définies dans les contenus de formation (socle commun de connaissances, de compétences et de culture, programmes et référentiels), en lien avec les dispositifs pédagogiques et éducatifs mis en place dans l'établissement, dans et hors du CDI.

Le professeur documentaliste peut exercer des heures d'enseignement. « Les heures d'enseignement correspondent aux heures d'intervention pédagogique devant les élèves telles qu'elles résultent de la mise en œuvre des horaires d'enseignement définis pour chaque cycle » ([circulaire n° 2015-057 du 29 avril 2015](#)). En application du titre III de l'article 2 du décret n° 2014-940 du 20 août 2014 modifié, chaque heure d'enseignement est décomptée pour deux heures dans le maximum de service des professeurs documentalistes.

Les heures d'enseignement sont effectuées dans le respect nécessaire du bon fonctionnement du CDI.

2- Le professeur documentaliste maître d'œuvre de l'organisation des ressources documentaires de l'établissement et de leur mise à disposition

Sous l'autorité du chef d'établissement, le professeur documentaliste est responsable du CDI, du fonds documentaire, de son enrichissement, de son organisation et de son exploitation. Il veille à la diversité des ressources et des outils mis à la disposition des élèves et des enseignants, il organise de manière complémentaire les ressources pédagogiques issues de fonds physiques et numériques en s'appuyant sur la situation particulière de chaque établissement (collège, lycée général et technologique, lycée professionnel).

Avec les autres membres de la communauté pédagogique et éducative et dans le cadre du projet d'établissement, il élabore une politique documentaire validée par le conseil d'administration, et à sa mise en œuvre dans l'établissement. Cette politique documentaire, qui tient compte de l'environnement de l'établissement, permet aux élèves de disposer des meilleures conditions de formation et d'apprentissage. Elle a pour objectif principal la réflexion et la mise en œuvre de la formation des élèves à la culture informationnelle, l'accès de tous les élèves aux informations et aux ressources nécessaires à leur formation.

La politique documentaire comprend la définition des modalités de la formation des élèves, le recensement et l'analyse de leurs besoins et de ceux des enseignants en matière d'information et de documentation, la définition et la gestion des ressources physiques et

numériques pour l'établissement ainsi que le choix des leurs modalités d'accès au CDI, dans l'établissement, à la maison et en mobilité. La politique documentaire s'inscrit dans le volet pédagogique du projet de l'établissement et ne se limite ni à une politique d'acquisition de ressources, ni à l'organisation d'un espace multimédia au sein du CDI.

Le professeur documentaliste met à la disposition des élèves et des professeurs, la documentation relative à l'orientation, à l'information scolaire et professionnelle. Il travaille en partenariat avec les psychologues de l'éducation nationale.

Le CDI est un espace de formation et d'information ouvert à tous les membres de la communauté éducative. Dans ce cadre, le professeur documentaliste pense l'articulation du CDI (et son utilisation) avec les différents lieux de vie et de travail des élèves (salles de cours, salles d'étude, internat) en lien avec les autres professeurs et les personnels de vie scolaire.

Le professeur documentaliste joue le rôle de médiateur pour l'accès à ces ressources dans le cadre de l'accueil pédagogique des élèves au CDI et plus largement dans le cadre de la mise en œuvre des différents enseignements et parcours.

Dans le cadre de l'écosystème numérique de l'établissement, le professeur documentaliste joue un rôle de conseil pour le choix et l'organisation de l'ensemble des ressources accessibles en ligne pour les élèves et les enseignants de l'établissement. Il peut organiser et gérer le contenu d'un espace CDI au sein de l'environnement numérique de travail.

Le professeur documentaliste participe à la définition du volet numérique du projet d'établissement. Il facilite l'intégration des ressources numériques dans les pratiques pédagogiques, notamment lors des travaux interdisciplinaires. Le professeur documentaliste assure une veille professionnelle, informationnelle, pédagogique et culturelle pour l'ensemble de la communauté éducative.

La mutualisation des pratiques professionnelles entre professeurs documentalistes de différents établissements est largement recommandée pour atteindre cet objectif en particulier via les réunions et rencontres de bassin.

3- Le professeur documentaliste acteur de l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel

L'expertise du professeur documentaliste fait du CDI un lieu privilégié d'ouverture de l'établissement sur son environnement ainsi qu'un espace de culture, de documentation et d'information, véritable lieu d'apprentissage et d'accès aux ressources pour tous.

Dans le cadre du projet d'établissement, et sous l'autorité du chef d'établissement, le professeur documentaliste prend des initiatives pour ouvrir l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional voire national et international.

Le professeur documentaliste développe une politique de lecture en relation avec les autres professeurs, en s'appuyant notamment sur sa connaissance de la littérature générale et de jeunesse. Par les différentes actions qu'il met en œuvre ainsi que par une offre riche et diversifiée de ressources tant numériques que physiques, il contribue à réduire les inégalités entre les élèves quant à l'accès à la culture. Les animations et les activités pédagogiques autour du livre doivent être encouragées et intégrées dans le cadre du volet culturel du projet d'établissement.

Le professeur documentaliste contribue à l'éducation culturelle, sociale et citoyenne de l'élève. Il met en œuvre et participe à des projets qui stimulent l'intérêt pour la lecture, la découverte des cultures artistiques, scientifiques et techniques en tenant compte des besoins des élèves, des ressources locales et du projet d'établissement. Il peut participer à l'organisation, à la préparation et à l'exploitation pédagogique en relation avec les autres professeurs et les conseillers principaux d'éducation, de visites, de sorties culturelles et faciliter la venue de conférenciers ou d'intervenants extérieurs. Il participe notamment au parcours citoyen et au parcours d'éducation artistique et culturelle au sein de l'établissement.

À cette fin, il entretient des relations avec les librairies, les diverses bibliothèques et médiathèques situées à proximité, le réseau Canopé, les établissements d'enseignement supérieur, les associations culturelles, les services publics, les collectivités territoriales, les médias locaux, le monde professionnel afin que l'établissement puisse bénéficier d'appuis, d'informations et de ressources documentaires.

Les professeurs documentalistes peuvent assurer avec leur accord, en sus de leurs missions statutaires, des missions particulières (réfèrent numérique, réfèrent culture, etc.) définies par le [décret n° 2015-475 du 27 avril 2015](#) et la [circulaire n° 2015-058 du 29 avril 2015](#). Ils perçoivent à ce titre une indemnité pour mission particulière conformément aux dispositions précitées.

Fait le 28 mars 2017

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
La directrice générale de l'enseignement scolaire,
Florence Robine

Annexe 2 : Fiche action Lire, écrire, être acteur et spectateur au collège



FICHE ACTION ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023



Intitulé du projet / action / sortie / voyage :
Lire, écrire, être acteur, spectateur et citoyen au collège

Date de dépôt : 15/06/2022

Nom du responsable du projet : Florence JANY

Enseignants concernés : Cathy BASSO – Marion BEGNY – Michèle GRAU - Florence JANY – Alexandra ME-ZOUARI

Niveau de classe : ☒ 6^{ème} ☒ 5^{ème} ☐ 4^{ème} ☐ 3^{ème}
☐ 2nde ☐ 1^{ère} ☐ Term

Précisez la ou les classes : 6^{ème}, 5^{ème} et élèves du Club Théâtre Collège et de la Chorale

☐ Création ☒ Reconduction

Lien avec un Axe du Projet d'Etablissement :

Axe 2 : Développer une culture de cité scolaire

Axe 3 : Permettre à chacun de construire une identité citoyenne par une ouverture sur l'environnement culturel, économique et social

VEAC : créer un projet culturel concernant toutes les classes d'un même niveau,

Domaines concernés du socle commun 2016 :

- Les langages pour penser et communiquer : comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral ;
- Les méthodes et outils pour apprendre ;
- La formation de la personne et du citoyen.

Objectif (s) :

- Participer à un projet annuel culturel transversal commun à tous les élèves de 6^{ème} du collège,
- Lire et participer au 9^{ème} Défi Lecture CM1/CM2/6^{ème} des Hauts-Cantons,
- Être spectateur et découvrir le spectacle vivant,
- Observer l'évolution d'un personnage sur scène,
- Echanger avec des auteurs de littérature de jeunesse et des comédiens professionnels,
- Echanger avec d'autres élèves qui pratiquent le théâtre au collège (Rencontres),
- Être acteur.

Intitulé du projet / action / sortie / voyage :
Lire, écrire, être acteur, spectateur et citoyen au collège

Implication des partenaires :

Demande de subvention de 1000€ à la DAAC (appel à projet) / Soutien du FSE

Accompagnement souhaité :

Utilisation de la salle de conférences du lycée ou du CDI pour accueillir les différents intervenants.

Budget prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Spectacle Saison cerdane 150 élèves (6èmes + élèves du club théâtre collège et chorale 5€/élève)	750,00 €	Etablissement	3170,89 €
Bus pour le spectacle de la Saison cerdane	450,00 €		
Rencontres de Théâtre 2023 : accueil, goûter, accessoires...	400,00 €	FSE	100,00 €
Intervention de Michèle Bayar 6 ^{ème} et 5 ^{ème} (Direction d'écriture)	3570,89 €	DAAC	2500,00 €
Achat des livres pour le 9 ^{ème} Défi Lecture	600,00 €		
Total	5770,89 €		5770,89€

Description détaillée du projet :

- Elèves lecteurs : les élèves de 6^{ème} liront les 4 ou 5 livres sélectionnés pour le 9^{ème} Défi lecture CM1/CM2/6^{ème} et échangeront avec les élèves de CM1 et CM2 (Liaison Ecole-Collège) ;
- Elèves écrivains : ils inventeront des saynètes en 6^{ème} et en 5^{ème} en lien avec le programme de français (aventure) et au club théâtre collège, relais d'écriture autour du défi lecture pour les 6^{èmes} ; Ils travailleront également avec Michèle Bayar (Fiche action - Direction d'écriture par Michèle Bayar, auteure) ;
- Elèves spectateurs : spectacle de la Saison cerdane pour les 6^{ème}, 5^{ème} et Club Théâtre Collège : les élèves assisteront au spectacle et échangeront avec les comédiens professionnels ; ils assisteront également à la présentation des spectacles préparés par les autres groupes d'élèves lors des rencontres de théâtre en mai 2023 ;
- Elèves acteurs : présentation d'un spectacle de théâtre préparé pendant l'année ; échanges avec des comédiens et d'autres élèves qui pratiquent le théâtre au collège, notamment ceux de l'atelier Théâtre du Collège Cerdanya de Bourg-Madame (Liaison inter-collèges) et la chorale.

Intitulé du projet / action / sortie / voyage :
Lire, écrire, être acteur, spectateur et citoyen au collège

Evaluation prévue en référence aux objectifs pédagogiques et éducatifs :

- Progression annuelle du cours de français ;
- Qualité du spectacle de théâtre qui sera présenté en fin d'année devant les familles et aux Rencontres de Théâtre (Théâtre au collège pour les 6[°]1 et Club Théâtre Collège).

Dates : d'octobre 2022 à juin 2023.

Avis du Gestionnaire :

Avis du Chef d'Établissement :

Annexe 3 : Fiche action Club Théâtre collège



FICHE ACTION ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023



Intitulé du projet / action / sortie / voyage :
Club Théâtre Collège

Date de dépôt : 15/06/2022

Nom du responsable du projet : Florence JANY

Enseignants concernés : Florence JANY

Niveau de classe : ☒ 6^{ème} ☒ 5^{ème} ☒ 4^{ème} ☒ 3^{ème}
☐ 2^{nde} ☐ 1^{ère} ☐ Term

Précisez la ou les classes : environ 25 élèves volontaires du collège

☐ Création ☒ Reconduction

Lien avec un Axe du Projet d'Etablissement :

Axe 1 : Favoriser la réussite de chaque élève par une personnalisation des parcours

Axe 3 : Permettre à chacun de construire une identité citoyenne par une ouverture sur l'environnement culturel, économique et social

Domaines concernés du socle commun 2016 :

- Les langages pour penser et communiquer : comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral ;
- les méthodes et outils pour apprendre ;
- la formation de la personne et du citoyen.

Objectif (s) :

- Permettre aux élèves de s'exprimer et de se découvrir par le théâtre,
- Permettre l'ouverture culturelle,
- Expérimenter des textes : renouveler l'acte de lecture,
- Aider à la socialisation des élèves par la découverte de soi et des autres.

Implication des partenaires :

FSE

Utilisation de la salle de conférences du lycée

Budget prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Frais divers (costumes, décors...)	150,00 €	FSE	250,00 €
Spectacle de la saison cerdane	100,00 €		
Total	250,00 €		250,00 €

Intitulé du projet / action / sortie / voyage :
Club Théâtre Collège

Description détaillée du projet :

Mardi (à confirmer) de 12h15 à 13h30. Une séance d'une heure en moyenne par élève et par semaine. En fonction des emplois du temps.

Réalisation concrète de l'action :

- Exercices sur la voix, la respiration, l'expression corporelle, l'écoute et le rythme,
- Exercices d'improvisation qui permettent l'écriture du spectacle sur le thème du développement durable ;
- Travail sur les costumes, décors...
- Partenariat avec la Chorale de Mme Mezouari ;
- Sortie(s) théâtrale(s) en partenariat avec la Saison cerdane organisée par la Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne,
- Echanges avec les élèves de l'Atelier Théâtre du collège Cerdanya de Bourg-Madame et les élèves de la classe de 5^{ème} « Théâtre au collège » Participation pendant les Rencontres de Théâtre en mai/juin 2023 à Font-Romeu.

Evaluation prévue en référence aux objectifs pédagogiques et éducatifs :

- Représentation d'extraits du travail annuel des élèves lors des Rencontres de Théâtre,
- Spectacle(s) en milieu et/ou fin d'année,
- Progression des élèves.

Dates : tous les jeudis de 12h30 à 13h30 + mercredi pour les répétitions générales si besoin.

Avis du Gestionnaire :

Avis du Chef d'Établissement :



FICHE ACTION
ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023



Intitulé du projet / action / sortie / voyage :
9^{ème} Défi Lecture CM1/CM2/6^{ème} des Hauts-Cantons

Date de dépôt : 18/10/2022

Nom du responsable du projet : Elsa BARBA et Florence JANY

Enseignants concernés : Elsa BARBA, Catherine BASSO, Marion BEGNY, Michelle GRAU, Florence JANY

Niveau de classe : ☒ 6^{ème} ☐ 5^{ème} ☐ 4^{ème} ☐ 3^{ème}
☐ 2nde ☐ 1^{ère} ☐ Term

Précisez la ou les classes : 85 élèves de 6^{ème}

☐ Création ☒ Reconstitution

Lien avec un Axe du Projet d'Etablissement :

Axe 1 : Favoriser la réussite de chaque élève par une personnalisation des parcours

Axe 3 : Permettre à chacun de construire une identité citoyenne par une ouverture sur l'environnement culturel, économique et social

VEAC : créer un projet culturel concernant toutes les classes d'un même niveau,

Renforcement de la liaison Cycle 3.

Domaines concernés du socle commun 2016 :

- Les langages pour penser et communiquer : comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral ;
- les méthodes et outils pour apprendre ;
- la formation de la personne et du citoyen.

Objectif (s) :

- Participer à un projet annuel culturel transversal commun à tous les élèves de 6^{ème} du collège,
- Acquérir les notions en lien avec le référentiel des compétences documentaires qui structure l'information-documentation en 6^{ème},
- Découvrir et lire les 5 livres de la sélection retenue par les enseignants de CM1/CM2 et de 6^{ème},
- S'exprimer à l'oral et à l'écrit sur ses lectures,
- Rechercher des informations en lien avec le contenu des livres,
- Echanger sur ses lectures et voter pour son livre préféré,
- Organiser une journée autour de la lecture avec l'accueil de toutes les classes ayant participé au défi au collège de Font-Romeu.

Intitulé du projet / action / sortie / voyage :
9^{ème} Défi Lecture CM1/CM2/6^{ème} des Hauts-Cantons

Implication des partenaires :

Accompagnement souhaité :

Utilisation de la salle de conférences du lycée pour l'organisation de la journée autour de la lecture.

Budget prévisionnel :

Nous avons sélectionné des livres que nous avons déjà en nombre au CDI et dans les écoles. Seulement 5 albums ont été commandés sur le budget Ouvrage CDI Lycée

Livres commandés lors de la commandes CDI-Lycée 2022-03 du 12/10/2022

Titre	Auteur	Editeur	EAN	Quantité	Prix uni- taire	Prix total
C'est moi, Tantale	Marois, André	Nathan	9782924769461	5	18,00 €	90,00 €
Total						90,00 €
Total avec réduction 9%						81,90 €

Description détaillée du projet :

Les séances autour de ce projet auront lieu pendant les cours de français en classe et pendant le cours d'information-documentation 6^{ème} au CDI.

Réalisation concrète de l'action :

- Découverte des 5 livres,
- Lecture personnelle ou à voix haute et analyse des récits,
- Préparation aux questions du défi,
- Travail autour des livres : recherches sur les lieux, le contexte historique...
- Utilisation des logiciels de traitement de textes et du réseau,
- Réalisation d'un carnet de lecture pour chaque élève avec illustration du livre préféré (concours de dessins).

Cette fiche-action est incluse dans la fiche action global au collège : « Lire, écrire, être acteur et spectateur au collège ».

Ci-joint le compte-rendu de la réunion d'organisation du 9^{ème} Défi Lecture du 19/09/2021. Depuis cette réunion, les classes de CM1/CM2 de Bourg-Madame et de Matemale se sont inscrites au 9^{ème} Défi Lecture.

Intitulé du projet / action / sortie / voyage :
9^{ème} Défi Lecture CM1/CM2/6^{ème} des Hauts-Cantons

Evaluation prévue en référence aux objectifs pédagogiques et éducatifs :

- Progression annuelle du cours de français et du cours d'information-documentation 6^{ème} ;
- Evaluation du carnet de lecture : contenu, soin, sérieux du suivi de lecture,
- Nombre de livres lus parmi les 5 proposés dans la sélection.

Dates : d'octobre/novembre 2022 à avril 2023.

Avis du Gestionnaire :

Avis du Chef d'Établissement :

9^{ème} Défi Lecture CM1/CM2/6^{ème} des Hauts-Cantons

Réunion du 19 septembre 2022 à 17h00 au CDI du collège de Font-Romeu.

Présents à la réunion :

- Muriel BERNABEU, professeure documentaliste au collège Cerdanya de Bourg-Madame
- Nadège IBANEZ, professeure des écoles CE2/CM1/CM2 de Targasonne
- Christine IGLESIS, professeure des écoles CM1/CM2 de Bolquère
- Anne NIEMEGERTS, professeure des écoles CE2/CM1 de Bolquère
- Marie ROYERE, professeure des écoles CM1/CM2 de Saint-Pierre-dels-Forcats
- Cathy BASSO, professeure de français au collège de Font-Romeu
- Marion BEGNY, professeure de français au collège de Font-Romeu
- Elsa BARBA, professeure documentaliste au Collège-Lycée de Font-Romeu
- Florence JANY, professeure documentaliste au Collège-Lycée de Font-Romeu

Excusées :

- Christine LACAILLE, professeure des écoles CM1/CM2 d'Estavar
- Mayeulle LABONNE, professeure des écoles CM1/CM2 d'Osséja
- Aude PUIG, professeure des écoles CM1/CM2 bilingue de Font-Romeu
- Carole RICHER, professeure des écoles CM1/CM2 monolingue de Font-Romeu Caroline VIE, professeure des écoles des CM2 de Latour de Carol
- Michelle GRAU, professeure de français au collège de Font-Romeu
- Myriam MORENO, Enseignante Référente pour l'Usage du Numérique, DSDEN Circonscription de Prades

9 établissements (écoles et collèges) avec 19 groupes-classes qui participent au 9^{ème} Défi Lecture à ce jour :

- CM1 de Targasonne
- CM2 de Targasonne
- CM2 de Latour de Carol
- CM1 de Font-Romeu monolingue
- CM2 de Font-Romeu monolingue
- CM1 de Font-Romeu bilingue
- CM2 de Font-Romeu bilingue
- CM1 d'Estavar
- CM2 d'Estavar
- CM1 de Bolquère
- CM2 de Bolquère
- CM1 de Saint-Pierre-dels-Forcats
- CM2 de Saint-Pierre-dels-Forcats
- CM1 d'Osséja
- CM2 d'Osséja
- 1 classe de 6^{ème} du collège de Bourg-Madame
- 3 classes de 6^{ème} du Collège de Font-Romeu

Soit 7 groupes-classes de CM1, 8 groupes-classes de CM2 et 4 groupes-classes de 6^{ème}.

Bilan du 8^{ème} Défi Lecture CM1/CM2/6^{ème} en 2021-2022 :

Certaines questions, proposées par les élèves et/ou les enseignants étaient difficiles : mots-clés, couleurs, mais elles ont obligé les élèves à réfléchir, à se poser des questions.

Relais d'écriture : un peu tardif, difficile de mettre en page les récits avant la fin de l'année mais la période mars/avril convient à la majorité des collègues. L'utilisation du Padlet a été efficace et sera renouvelée. Pour l'écriture, il faudrait au moins 2 heures pour les classes de 6^{ème} en français/information-documentation pour bien effectuer la synthèse. Le calendrier du relais sera établi au mieux.

Sélection du 9ème Défi Lecture CM1/CM2/6ème des Hauts Cantons

Titre	Auteur	Editeur	ISBN	Prix unitaire
Le roi du jazz	Gerber, Alain	Bayard	978-2747083492	6,50€
L'œil du loup	Pennac, Daniel	Pocket	978-2266126304	4,90€
Le Bon gros Géant de Roald Dahl (Théâtre)	Dahl, Roald	Gallimard	9782070653669	7,50€
Moi, c'est Tantale	Marois, André	Isatis	9782924769461	18,00€
Récits fabuleux de la mythologie	Piquemal, Michel	Albin Michel	978-2226242815	7,90€

Ces éditions sont proposées à titre indicatif, d'autres éditions existent pour certains livres.

Rappel sur l'organisation du défi lecture :

Une fois que les élèves ont lu les livres en classe, ils vont répondre à 3 questionnaires en ligne, identiques pour toutes les classes, en 3 semaines.

Chaque classe marquera des points à chaque questionnaire et le classement aura lieu à la fin du dernier questionnaire.

Cas particulier du livre « **Récits fabuleux de la mythologie** ». Cette année, nous retenons 3 histoires sur lesquelles porteront les questions du Défi :

- ***Tantale et le supplice du désir ;***
- ***Narcisse ou l'amour de soi ;***
- ***Atalante la rebelle.***

Un modèle de carnet de lecture est proposé en version numérique et envoyé avec le compte-rendu de la réunion. Pour le livre « Récits fabuleux de la mythologie » de Michel Piquemal : chaque élève choisira une histoire dans le livre et complètera la fiche du carnet.

Concours de dessins :

- Dessins : 3 productions demandées par classe la semaine du **14 avril 2023** par mail à fjany1@ac-montpellier.fr . Dessins anonymés et scannés.
- Vote envoyé par mail. Le dessin gagnant illustrera le carnet de lecture de l'année suivante.

Relais d'écriture :

En lien avec l'album « Moi, c'est Tantale » : parcours d'un matériau à travers des pays, lien avec le témoignage d'un enfant, lien avec le développement durable. Exemple : le coton.

Chaque récit pourrait être avec un thème différent choisi par les classes du relais.

Relais organisé entre le 06 mars et le 21 avril 2023. La participation au relais d'écriture est facultative, chaque enseignant précisera si sa classe participe (classe entière, pas de groupe par niveau CM1 ou CM2).

Calendrier du Défi Lecture :

- 1^{er} questionnaire : du **20 au 24 mars 2023**
- 2^{ème} questionnaire : du **27 au 31 mars 2023**
- 3^{ème} questionnaire : du **03 au 07 avril 2023**

Envoyer les 3 questionnaires en même temps au collège de Bourg-Madame.

Préparation des questions/réponses :

Préparation partagée des questions : chaque classe propose 1 question par type :

- QCM : une question, 1 bonne réponse, 3 fausses ;
- Trio de couleurs qui représente un livre (couleurs dans la 1^{ère} de couverture ou dans l'histoire) ;
- Quel personnage a prononcé cette phrase ? Dans quel livre ?
- Quel livre peut-on résumer avec ces 5 mots-clés ?
- L'intrus : 5 mots-clés proposés pour un livre avec un intrus qui ne correspond pas au livre ;
- Questions au-delà des livres sur le contexte historique, lieux (géographie), personnes célèbres...

Les questions devront être envoyées par mail fjany1@ac-montpellier.fr **avant le vendredi 10 mars 2023 dernier délai** (une semaine après la reprise des vacances de février).

Prolongement du 9^{ème} Défi Lecture

- Intervention du Sydetom sur le tri des déchets est possible ;
- Echanges entre classes si c'est possible pendant l'année.

Le 22/09/2022

Elsa BARBA et Florence JANY, professeures documentalistes,
Collège-Lycée de Font-Romeu

Intitulé du projet / action / sortie / voyage :
Prix Manga Sensei Collège/Lycée - CDI

Date de dépôt : 18/10/2022

Nom du responsable du projet : Elsa BARBA et Florence JANY

Enseignants concernés : Elsa BARBA et Florence JANY

Niveau de classe : ☒ 6^{ème} ☒ 5^{ème} ☒ 4^{ème} ☒ 3^{ème}
☒ 2^{nde} ☒ 1^{ère} ☒ Term

Précisez la ou les classes :

☐ Création ☒ Reconstitution

Lien avec un Axe du Projet d'Etablissement :

Axe 2 : Développer une culture de cité scolaire

Axe 3 : Permettre à chacun de construire une identité citoyenne par une ouverture sur l'environnement culturel, économique et social

Domaines concernés du socle commun 2016 :

- Les langages pour penser et communiquer : comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral ;
- les méthodes et outils pour apprendre ;
- la formation de la personne et du citoyen.

Objectif (s) :

- Orienter les jeunes lecteurs de mangas vers la découverte de mangas de qualité
- Rapprocher adolescents et adultes
- Amener les lecteurs amateurs de mangas à fréquenter le Centre de Documentation et d'information
- Compléter le fonds manga du CDI

Implication des partenaires :

Accompagnement souhaité : Cotisation à l'association Croq'Lecture prise en charge par la Maison des Lycéens.

Budget prévisionnel : Cette année les dépenses ont été imputées à la ligne budgétaire Lycée CDI Ouvrages (Commande CDI Lycée 2022-03)

Dépenses		Recettes	
Objet	Montant	Financier	Montant
Livres Sélection Prix Sensei	113,70 €	Lycée	113,70 €
Adhésion Association Croq'Lecture	10,00 €	Maison des Lycéens	10,00 €
Total	123,70 €		123,70 €

Intitulé du projet / action / sortie / voyage :
Prix Manga Sensei Collège/Lycée - CDI

Description détaillée du projet :

Dans la continuité des prix BD et mangas organisés dans l'établissement depuis plusieurs années, nous souhaitons participer à nouveau au prix Manga Sensei qui est un prix littéraire. Il est destiné aux jeunes de 11 à 18 ans. Il est organisé par l'association Croq'Lecture (<https://prixmangasensei.fr/>), qui travaille avec de nombreux établissements scolaires.

Outre le fait de compléter le fonds Manga du CDI, la sélection de ce prix pour l'année 2022-2023 permet de poursuivre la dynamique de lecture Manga et Bandes dessinées qu'a connu le CDI au cours de l'année scolaire passée.

Cette sélection comprend 15 titres (Shôjo : collège fille, shônen : collège garçon, Seinen : 3^{ème} et lycée) qui permet à tous les élèves de l'établissement de participer.

Organisation de rencontres et échanges entre élèves inscrits au CDI.

Evaluation prévue en référence aux objectifs pédagogiques et éducatifs :

Nombre d'inscrits, participation active des élèves aux rencontres organisées pendant l'année.

Dates : de novembre 2022 à mai 2023.

Avis du Gestionnaire :

Avis du Chef d'Établissement :

FICHE ACTION
ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023



Intitulé du projet / action / sortie / voyage :
Rencontres théâtrales – fin mai début juin 2023

Date de dépôt : 19/10/2022

Nom du responsable du projet : Florence JANY

Enseignants concernés : Cathy BASSO – Florence JANY

Niveau de classe : ☒ 6^{ème} ☒ 5^{ème} ☒ 4^{ème} ☒ 3^{ème}
☐ 2nde ☐ 1^{ère} ☐ Term

Précisez la ou les classes : 6^{°1} et élèves du Club Théâtre Collège

☐ Création ☒ Reconduction

Lien avec un Axe du Projet d'Etablissement :

Axe 2 : Développer une culture de cité scolaire

Axe 3 : Permettre à chacun de construire une identité citoyenne par une ouverture sur l'environnement culturel, économique et social

VEAC : créer un projet culturel concernant toutes les classes d'un même niveau,

Domaines concernés du socle commun 2016 :

- Les langages pour penser et communiquer : comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral ;
- Les méthodes et outils pour apprendre ;
- La formation de la personne et du citoyen.

Objectif (s) :

- Participer à un projet annuel culturel transversal au collège ;
- Être spectateur et découvrir le spectacle vivant ;
- Echanger avec d'autres élèves qui pratiquent le théâtre au collège et avec les élèves de l'atelier théâtre du collège Cerdanya de Bourg-Madame ;
- Être acteur.

Intitulé du projet / action / sortie / voyage :
Rencontres théâtrales – fin mai début juin 2023

Implication des partenaires :

Soutien du FSE

Accompagnement souhaité :

Utilisation de la salle de conférences du lycée et de la caméra du lycée.

Elèves du Club Théâtre Collège dispensés de cours de 8h à 12h le mercredi choisi.

Elèves de 6^e1 libérés de cours de 10h à 12h le mercredi choisi.

Budget prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Fournitures et décors	200,00 €	Etablissement	375,00 €
Goûter pour 80 participants (établissement)	250,00 €	FSE	75,00 €
Total	450,00 €		450,00 €

Description détaillée du projet :

- Echanges théâtraux entre les élèves de la classe théâtre collège du PDEAC (6^e1), les élèves du Club théâtre Collège et les élèves de l'atelier Théâtre du collège Cerdanya de Bourg-Madame ;
- Chaque troupe présente son spectacle de fin d'année aux autres élèves qui sont spectateurs ;
- Les représentations seront filmées ;
- Les captations vidéo seront disponibles sur la chaîne Youtube : « Théâtre à la cité scolaire de Font-Romeu ».

Intitulé du projet / action / sortie / voyage :
Rencontres théâtrales – fin mai début juin 2023

Evaluation prévue en référence aux objectifs pédagogiques et éducatifs :

- Progression annuelle du cours de français ;
- Qualité du spectacle de théâtre qui sera joué en fin d'année aux Rencontres de Théâtre (Théâtre au collège pour les 6°1 et Club Théâtre Collège).

Dates : mercredi à définir fin mai – début juin 2023.

Elèves concernés :

- Les élèves de 6°1 ;
- Les élèves du Club Théâtre Collège ;
- Les élèves de l'Atelier Théâtre du collège Cerdanya de Bourg-Madame

Avis du Gestionnaire :

Avis du Chef d'Établissement :

Intitulé du projet / action / sortie / voyage :
PDEAC Théâtre au collège 6°1

Date de dépôt : 08/09/2022

Nom du responsable du projet : Catherine BASSO et Florence JANY

Enseignants concernés : Catherine BASSO (Français 6°1) et Florence JANY (Information-Documentation 6°3)

Niveau de classe : ☒ 6^{ème} ☐ 5^{ème} ☐ 4^{ème} ☐ 3^{ème}
☐ 2nde ☐ 1^{ère} ☐ Term

Précisez la ou les classes : 28 élèves de 6°1

☐ Création ☒ Reconduction

Lien avec un Axe du Projet d'Etablissement :

Axe 1 : Favoriser la réussite de chaque élève par une personnalisation des parcours

Axe 3 : Permettre à chacun de construire une identité citoyenne par une ouverture sur l'environnement culturel, économique et social

Domaines concernés du socle commun 2016 :

- Les langages pour penser et communiquer : comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral ;
- les méthodes et outils pour apprendre ;
- la formation de la personne et du citoyen.

Objectif (s) :

- Invention, écriture et mise en scène d'une histoire collective en collaboration avec la comédienne ;
- Représentation devant différents publics ;
- Echanges avec les comédiens professionnels des différentes représentations théâtrales.

Implication des partenaires :

Conseil départemental (PDEAC)

Besoins matériels :

Utilisation du de la salle de conférences du lycée

Budget prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Inscription à l'action du Plan Départemental d'Education Artistique et Culturelle (PDEAC) si la classe de 6°3 est retenue dans le projet	40,00 €	Etablissement	40,00 €
Total	40,00 €		40,00 €

Intitulé du projet / action / sortie / voyage :
PDEAC Théâtre au collège 6°1

Description détaillée du projet :

Projet interdisciplinaire Français/ Information-Documentation mené en parallèle avec la classe de 6°1 sur le thème du Développement Durable :

- Invention, écriture et mise en scène d'une histoire collective en collaboration avec la comédienne ;
- Représentation devant différents publics ;
- Echanges avec les comédiens professionnels des différentes représentations théâtrales.

Evaluation prévue en référence aux objectifs pédagogiques et éducatifs :

- Progression des élèves,
- Qualité des échanges entre les élèves et les comédiens,
- Spectacles joués devant les autres élèves comédiens lors de la journée « Arts au collège 2023 » et devant les parents d'élèves dans l'établissement.

Dates : de janvier à juin 2023

Avis du Gestionnaire :

Avis du Chef d'Établissement :

Annexe 8 : Fiche action Club Médias



FICHE ACTION ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023



Intitulé du projet / action / sortie / voyage :
Club Médias

Date de dépôt : 19/10/2022

Nom du responsable du projet : Florence JANY

Enseignants concernés : Elsa BARBA – Florence JANY

Niveau de classe : ☒ 6^{ème} ☒ 5^{ème} ☒ 4^{ème} ☒ 3^{ème}
☐ 2nde ☐ 1^{ère} ☐ Term

Précisez la ou les classes : élèves volontaires

☐ Création ☒ Reconduction

Lien avec un Axe du Projet d'Etablissement :

Axe 1 : Favoriser la réussite de chaque élève par une personnalisation des parcours

Axe 2 : Développer une culture de cité scolaire

Axe 3 : Permettre à chacun de construire une identité citoyenne par une ouverture sur l'environnement culturel, économique et social

Domaines concernés du socle commun 2016 :

- Les langages pour penser et communiquer : comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral ;
- les méthodes et outils pour apprendre ;
- la formation de la personne et du citoyen.

Objectif (s) :

- Permettre l'expression des élèves du collège et du lycée
- Favoriser l'expression médiatique
- Répondre aux préconisations du Bulletin Officiel n°33 du 15 septembre 2016 qui précise que les médias lycéens doivent être encouragés.

Implication des partenaires :

Partenariat envisagé avec la radio Pyrénées FM (antenne à Font-Romeu depuis juin 2020)

Accompagnement souhaité :

Utilisation du CDI.

Budget prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Impression du journal Format A4 au CDI si le format papier est choisi	?	Etablissement	?
Total	€		€

Intitulé du projet / action / sortie / voyage :
Club Médias

Description détaillée du projet :

- Ecriture d'articles pour l'écureuil, le journal du collège-lycée, enquêtes, reportages menés dans l'établissement ;
- Mise en page du journal, diffusion au format numérique et éventuellement en format papier et sur le site du collège-lycée ;
- Préparation et enregistrements d'émission de webradio disponibles sur le site du collège-lycée.

Evaluation prévue en référence aux objectifs pédagogiques et éducatifs :

- Progression à l'écrit et à l'oral des élèves
- Qualité du journal et des émissions de webradio enregistrées.

Dates : créneaux à définir quand les élèves volontaires sont libres.

Avis du Gestionnaire :

Avis du Chef d'Établissement :

Annexe 9 : Fiche action Ciné-Club Collège



FICHE ACTION ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Intitulé du projet / action / sortie / voyage :
Club cinéma niveau collège

Date de dépôt : Septembre 2021

Nom du responsable du projet : Elsa BARBA

Enseignants concernés : Elsa BARBA/Virginie ANDRIEUX

Niveau de classe : ☒ 6ème ☒ 5ème ☒ 4ème ☒ 3ème
☐ 2nde ☐ 1ère ☐ Term

Précisez la ou les classes : 30 élèves volontaires du collège

☒ Création ☐ Reconstitution

Lien avec un Axe du Projet d'établissement :

- Axe 1 : Favoriser la réussite de chaque élève par une personnalisation des parcours
- Axe 3 : Permettre à chacun de construire une identité citoyenne par une ouverture sur l'environnement culturel, économique et social
- PEAC : créer un projet culturel concernant tous les élèves du collège

Domaines concernés du socle commun 2016 :

- domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre ;
- domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen ;
- domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine, compréhension des sociétés dans l'espace et le temps interprétation des productions culturelles humaines.

Objectif (s) :

- Participer à un projet annuel culturel intercycle.
- Intervention d'un spécialiste du cinéma et de la vidéo afin de rencontrer les professionnels du secteur (PEAC) et favoriser la réflexion des élèves dans le cadre de leur orientation les métiers de l'image (Parcours avenir).
- acquérir une culture de l'image et une culture cinématographique.
- comprendre comment s'organise le langage filmique (image, cadrage, son, couleur, raccord).
- construire un esprit critique et éclairé face aux images séquentielles.

Implication des partenaires : Intervention auprès des collégiens sur une heure sur les problématiques propres au cinéma.

Accompagnement souhaité : Possibilité est demandée d'avoir accès à la salle de conférence pour les projections.

Budget prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Objet	Montant	Financeur	Montant

Intitulé du projet / action / sortie / voyage
Club cinéma niveau collège

Description détaillée du projet :

- Ciné-club pour le collège en deux séances par film projeté soit deux séances d'affilé par mois afin de voir le film en entier.
- Ces séances seraient organisées en 15 min d'introduction (mise en contexte historique et artistique, analyse d'une séquence), diffusion du film, puis un petit débat/retour de 5 min.
- Un carnet d'accompagnement contenant des informations sur le film et sur lequel les élèves pourront noter leurs impressions, l'illustrer ...
- Le thème de l'intervention du cinéaste serait Histoire du cinéma, l'image et le son : des peintures rupestres au cinéma d'aujourd'hui.
- Les séances s'effectuent sur le temps méridien. Le jeudi de 12h30 à 13h30 sous réserve.
- Fréquence : Nous proposons pour la première séance, **Les Temps Modernes** de Charlie Chaplin. Première séance aux environs du mois d'octobre.

Evaluation prévue en référence aux objectifs pédagogiques et éducatifs :

- Le travail sera effectué à l'oral par les échanges avec les différents intervenants. L'élève sera amené à construire son esprit critique afin qu'il devienne un spectateur et amateur éclairé de cinéma.

Dates : Travail qui s'effectue tout au long de l'année.

Avis du Gestionnaire :

Avis du Chef d'Établissement :

Annexe 10 : Fiche action Orientation Collège



FICHE ACTION ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023



Intitulé du projet / action / sortie / voyage :
Orientation Collège

Date de dépôt : 20/09/2022

Nom du responsable du projet : Florence JANY

Enseignants concernés : Elsa BARBA - Christine FIOL - Florence JANY – Professeurs principaux de Collège

Niveau de classe : ☐ 6^{ème} ☒ 5^{ème} ☒ 4^{ème} ☒ 3^{ème}
☐ 2^{nde} ☐ 1^{ère} ☐ Term

Précisez la ou les classes : Tous les élèves du collège pendant la séquence Orientation

☒ **Création** ☐ **Reconduction**

Lien avec un Axe du Projet d'Etablissement :

Axe 1 : Favoriser la réussite de chaque élève par une personnalisation des parcours

Axe 3 : Permettre à chacun de construire une identité citoyenne par une ouverture sur l'environnement culturel, économique et social

Domaines concernés du socle commun 2016 :

- Les langages pour penser et communiquer : comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral ;
- les méthodes et outils pour apprendre ;
- la formation de la personne et du citoyen.

Objectif (s) :

- Permettre aux élèves de réfléchir à leur projet d'orientation ;
- Mieux connaître les formations possibles au lycée général, technologique et professionnel ;
- Découvrir des secteurs d'activité et des métiers ;
- Développer des compétences numériques via l'ENT.

Implication des partenaires :

Budget prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Abonnement GPO2 Collège 1 an (Delta-Expert)	205,00 €	Collège	205,00 €
Total	205,00 €		205,00 €

Intitulé du projet / action / sortie / voyage :
Orientation Collège

Description détaillée du projet :

Réalisation concrète de l'action :

- Séquence Orientation en fin de 5^{ème} à l'aide de GPO2 Collège : découverte de soi et des métiers ;
- Séquence Orientation en 4^{ème} : participation au forum des carrières, découverte de la 3^{ème} PPM, des filières générale, technologique et professionnelle à Font-Romeu et des métiers. Exploitation de GPO2 Collège.
- Séquence Découverte professionnelle en 3^{ème} : stage en entreprise, découverte d'un métier avec GPO2 Collège, rédaction du rapport de stage, préparation de l'oral du DNB ;
- Utilisation au cas par cas de GPO2 Collège au CDI par les élèves volontaires pendant leur temps libre ;
- Développement de l'utilisation de l'ENT : GPO2 Collège intégré dans l'ENT, sauvegarde des recherches dans le classeur numérique.

Evaluation prévue en référence aux objectifs pédagogiques et éducatifs :

- Evaluation orale des élèves qui présenteront, un métier, une filière.
- Connexion à l'ENT.

Dates : toute l'année scolaire.

Avis du Gestionnaire :

Avis du Chef d'Établissement :

Annexe 11 : Fiche action Orientation Lycée



FICHE ACTION ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023



Intitulé du projet / action / sortie / voyage :
Orientation Lycée

Date de dépôt : 20/09/2022

Nom du responsable du projet : Florence JANY

Enseignants concernés : Elsa BARBA - Christine FIOL - Florence JANY – Professeurs principaux de 2de

Niveau de classe : ☐ 6ème ☐ 5ème ☐ 4ème ☐ 3ème
☒ 2nde ☒ 1ère ☒ Term

Précisez la ou les classes : Tous les élèves de 2de pendant la séquence Orientation, élèves volontaires de 1ère et Terminale

☒ **Création** ☐ **Reconduction**

Lien avec un Axe du Projet d'Etablissement :

Axe 1 : Favoriser la réussite de chaque élève par une personnalisation des parcours

Axe 3 : Permettre à chacun de construire une identité citoyenne par une ouverture sur l'environnement culturel, économique et social

Objectif (s) :

- Permettre aux élèves de réfléchir à leur projet d'orientation ;
- Mieux connaître les formations possibles au lycée général, technologique et professionnel et Post-bac ;
- Découvrir des secteurs d'activité et des métiers ;
- Développer des compétences numériques via l'ENT.

Implication des partenaires :

Budget prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Abonnement GPO3 Lycée en ligne 1 an (Delta-Expert)	310,00 €	Lycée	310,00 €
Total	310,00 €		310,00 €

Intitulé du projet / action / sortie / voyage :
Orientation Lycée

Description détaillée du projet :

Réalisation concrète de l'action :

- Séquence Orientation en 2de à l'aide de GPO3 Lycée en ligne : découverte de soi et des métiers ; réalisation de son projet d'orientation pendant l'accompagnement personnalisé avec les professeurs principaux et les professeurs documentalistes ; intervention de Mme Fiol ;
- Utilisation au cas par cas de GPO3 Lycée en ligne au CDI par les élèves volontaires pendant leur temps libre ou directement via l'ENT ;
- Développement de l'utilisation de l'ENT : GPO3 Lycée intégré dans l'ENT, sauvegarde des recherches dans le classeur numérique.

Evaluation prévue en référence aux objectifs pédagogiques et éducatifs :

- Evaluation orale des élèves qui présenteront leur projet d'orientation en 2de.
- Connexion à l'ENT.

Dates : 2^{ème} trimestre en 2de, ponctuellement pour les autres lycéens.

Avis du Gestionnaire :

Avis du Chef d'Établissement :

Annexe 12 : Fiche action Projet PNR - Formation Eco-Délégués



FICHE ACTION ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023



Intitulé du projet / action / sortie / voyage :
Projet PNR – Formation des éco-délégués

Date de dépôt : 28/06/2022

Nom du responsable du projet : Nadine GRAU

Enseignants concernés : Florence JANY

Niveau de classe : ☒ 6^{ème} ☒ 5^{ème} ☒ 4^{ème} ☒ 3^{ème}
☒ 2^{nde} ☐ 1^{ère} ☐ Term

Précisez la ou les classes : 14 à 20 élèves volontaires s'engageant comme éco-délégués.

☒ **Création** ☐ **Reconduction**

Lien avec un Axe du Projet d'Etablissement :

Axe 1 : Favoriser la réussite de chaque élève par une personnalisation des parcours

Axe 3 : Permettre à chacun de construire une identité citoyenne par une ouverture sur l'environnement culturel, économique et social

Domaines concernés du socle commun 2016 :

- Les langages pour penser et communiquer : comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral ;
- les méthodes et outils pour apprendre ;
- la formation de la personne et du citoyen.

Objectif (s) :

- Participer à un projet annuel transversal ;
- Se former pour devenir un futur citoyen responsable ;
- Développer la conscience citoyenne chez ses pairs ;
- Développer les compétences en matière de développement durable dans le cadre européen ;
- Mieux connaître le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes ;
- Réflexions sur le monde qui nous entoure : comment mieux connaître et protéger son environnement ?

Implication des partenaires :

Le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes finance 85% des dépenses pour Objectif Découverte si le projet est accepté et 90% pour le séjour, hors transport.

Accompagnement souhaité :

Budget prévisionnel : (joindre devis si possible)

Dépenses		Recettes	
Objectif Découverte : Intervention du PNR (8 demi-journées maximum)	1800,00 €	Etablissement	650,00 €
Séjour de 3 jours et demi de découverte de la biodiversité d'un autre Parc Naturel Régional (Aubrac) en fin d'année scolaire	4500,00 €	PNR	5650,00 €
Transport	1500,00 €	Transport (éta- blissement)	1500,00 €
Total	7800,00 €		7800,00 €

Intitulé du projet / action / sortie / voyage :
Projet PNR – Formation des éco-délégués

Description détaillée du projet :

- Objectif découverte : formation des éco-délégués avec les interventions proposées par le PNR (8 demi-journées maximum) dont les interventions d'Arnaud Vanbalberghe. Thèmes envisagés : biodiversité, pollution lumineuse, énergie, ressources en eau et mobilité.
- Réalisation d'un reportage photo avec des slogans qui sensibiliseraient les autres élèves et l'ensemble des membres de la communauté éducative du collège-lycée.
- Séjour en Aubrac pour découvrir la biodiversité d'un autre PNR avec les éco-délégués du collège mais aussi ceux de 2de, ex éco-délégué au collège l'année précédente.
- Impulser une dynamique au lycée en prenant appui sur l'expérience des éco-délégués au collège.

Evaluation prévue en référence aux objectifs pédagogiques et éducatifs :

- Le reportage photo et les slogans qui servira de campagne de sensibilisation ;
- Evaluation de la campagne de sensibilisation par sondage ;
- Augmentation du nombre d'éco-délégués volontaires au lycée l'année suivante.

Dates :

- De novembre 2022 à juin 2023.

Avis du Gestionnaire :

Avis de Conseil d'administration :

Avis du Chef d'Établissement :

Annexe 13 : Fiche action Défi lecture autour des maths



FICHE ACTION ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Intitulé du projet / action / sortie / voyage :
Défi Lecture autour des maths

Date de dépôt : 23/06/2022

Nom du responsable du projet : Laetitia ABRATE, Sophie BEJAUD, Hélène CULLELL et Elsa BARBA

Enseignants concernés :

Niveau de classe : ☐ 6^{ème} ☒ 5^{ème} ☒ 4^{ème} ☐ 3^{ème}
☐ 2^{nde} ☐ 1^{ère} ☐ Term

Précisez la ou les classes : Toutes les classes de 5^{ème} et de 4^{ème}

☒ **Création**

☐ **Reconduction**

Lien avec un Axe du Projet d'Etablissement :

Axe 1 : Favoriser la réussite de chaque élève par une personnalisation des parcours

Axe 3 : Permettre à chacun de construire une identité citoyenne par une ouverture sur l'environnement culturel, économique et social

VEAC : créer un projet culturel concernant plusieurs classes d'un même niveau.

Domaines concernés du socle commun 2016 :

- Les langages pour penser et communiquer : comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral ;
- Mobiliser des connaissances pour analyser et comprendre des documents, des textes ou œuvres témoignant des principales organisations humaines du passé ou du présent
- Exercer son regard critique sur divers œuvres et documents.
- Analyser et interpréter des œuvres et formuler sur elles un jugement personnel argumenté.
- Contextualiser un document, un texte, une œuvre, un(e) artiste, un personnage, une découverte scientifique, un fait artistique ou une notion dans le temps et dans une ou plusieurs aires géographiques et culturelles.
- les méthodes et outils pour apprendre ;
- la formation de la personne et du citoyen.

Objectif (s) :

- Participer à un projet annuel culturel transversal commun à tous les élèves de 5^{ème} et de 4^{ème} du collège,
- Acquérir les notions en lien avec le référentiel des compétences documentaires qui structure l'information-documentation
- Découvrir et lire les différents livres de la sélection retenue par les enseignants de mathématiques,
- S'exprimer à l'oral et à l'écrit sur ses lectures,
- Rechercher des informations en lien avec le contenu des livres,
- Echanger sur ses lectures et voter pour son livre préféré,
- Organiser des activités (défis, jeux ...) entre les différentes classes.

Intitulé du projet / action / sortie / voyage :
Défi Lecture autour des maths

Implication des partenaires :

Accompagnement souhaité :

Budget prévisionnel :

Quelques exemplaires des livres sélectionnés qui ne sont pas encore choisis.

Dépenses		Recettes	
Objet	Montant	Financeur	Montant
7 livres x 20	1140 euros		

Description détaillée du projet :

Les séances autour de ce projet auront lieu pendant les cours de maths en classe.

Réalisation concrète de l'action :

- Chaque niveau a une sélection à lire dans l'année, répartie par trimestre selon le numéro de classe (pour limiter les achats de livres)
- Les élèves d'une classe forment des groupes de 2 à 4 pour se répartir les lectures (2 livres par trimestre)
- Découverte des livres, lecture personnelle
- Réalisation d'un carnet de lecture pour chaque élève avec illustration du livre préféré (concours de dessins).
- Jeux, défis, etc. à définir

Intitulé du projet / action / sortie / voyage :
Défi lecture autour des maths

Evaluation prévue en référence aux objectifs pédagogiques et éducatifs :

- Evaluation sous forme de QCM sur Pronote de 10 questions dont une question ouverte (illustration, avis argumenté sur le livre...) et une question à poser à une autre classe (ainsi que sa réponse)
- Nombre de livres lus parmi les 5 proposés dans la sélection.

Dates : octobre 2022 à juin 2023.

Avis du Gestionnaire :

Avis du Chef d'Établissement :